

Édition du "REVEIL DU NORD" 100 bis, rue de Paris, LILLE La plus forte vente de la région

ROUBAIX 20, Grande-Place, 20 TOURCOING 2, Place de l'Église, 2 Directeur: Eug. GUILLAUME

La Commission des Finances a adopté pour la taxe sur les paiements le taux de 0,50%

L'ensemble du projet a été adopté à mains levées La Commission des Finances de la Chambre s'est réunie, mardi matin, sous la présidence de M. Malvy.

M. Lamoureux a fait connaître que le rendement des textes adoptés hier par la Commission s'élevait à 2 milliards 968 millions. Le rapporteur général a proposé ensuite et la commission a adopté un ensemble de relèvement portant sur les douanes (400 millions) ; sur les P. T. T. (200 millions) ; sur les allumettes (50 millions) ; sur le sucre (deux cents millions, à raison de 25 fr. les 100 kilos). En ajoutant à ces sommes 200 millions à provenir de la vente de certains stocks et immettables de l'Etat, le total est de 3 milliards 548 millions.

M. Lamoureux a proposé alors d'accepter la taxe complémentaire sur les paiements, mais au taux de 0,50 %, ce qui produirait un milliard. Cette proposition a été adoptée par 12 voix contre 11.

Comment la taxe fut votée Avant de passer au vote relatif à la taxe sur les paiements, plusieurs propositions ont été faites par divers membres de la commission. C'est alors que M. Lamoureux proposa la taxe sur les paiements avec le coefficient de 0,50. M. Bokanowski demanda alors l'avis du président de la commission des finances, M. Malvy à qui il avait déjà pris parti contre la taxe sur les paiements devant son groupe, mais qu'il considérait, cependant qu'en raison de la situation présente, il devait se rallier à une taxe sur les paiements, dont le taux est considérablement réduit par rapport à celui des 200 millions contributives environ, aucun autre impôt ne lui

LA CHAMBRE A RATIFIÉ LES ACCORDS DE LOCARNO par 413 voix contre 71

La Chambre a terminé hier la discussion du projet des accords signés par M. Briand et voté le projet.

M. Albert MILHAUD souligne que ces accords inaugurent une politique nouvelle dont l'effet sera d'associer la paix sur des bases plus solides. La Chambre du 11 mai se doit donc de ratifier ces accords. Cependant, afin d'assurer la paix, de trancher équitablement tous les litiges, M. Milhaud voudrait voir la Société des Nations non seulement l'Allemagne, mais la Pologne, l'Espagne, le Brésil, la Russie et sur les Etats-Unis.

M. FRANKLIN-BOUILLON, député radical et président de la Commission des Affaires étrangères, se déclare, lui aussi, partisan de la ratification, bien qu'il trouve que le champ des accords est trop limité. M. MAGINOT vient dire que ses amis et lui ne voteront ni pour ni contre et il reproche à la gauche de désarmer la France. Paul BOCOURT le refute.

L'explication des votes La discussion générale est close et l'on passe à la discussion de l'article unique du projet. Les représentants des divers groupes viennent expliquer leur vote. M. Biré et ses amis, M. Fabry, M. Madelin et le groupe de l'Union Républicaine, M. Clamette et les communistes voteront contre. M. BRIAND fait une courte déclaration pour montrer que les accords signés avec l'Angleterre et l'Italie font de la Rhénanie une frontière internationale et apportent de sérieuses garanties à la France. On entend le député communiste alsacien M. Hueber qui s'exprime en dialecte alsacien. La Chambre n'y comprend rien mais on en lit après la traduction. Il fait le procès du régime capitaliste. Puis, PEIROTTE le remercie au nom des socialistes et déclare qu'il approuve pleinement M. Briand.

Le vote Le Président met aux voix l'article unique du projet de loi qui autorise le Président de la République à ratifier les accords de Locarno. Le scrutin donne lieu à pointage. Pendant la suspension, la Chambre règle son ordre du jour sur la demande de MM. Malvy et Doumer. Elle fixe à mercredi à 15 heures la discussion du projet financier, retour du Sénat. Demain matin, à 10 heures, propriété commerciale, retour du Sénat. Le Président fait connaître le résultat du pointage. Le projet de ratification est adopté par 413 voix contre 71. La proclamation du résultat est accueillie par des applaudissements et acclamations des gauches. La séance est, ensuite, levée.

Les Commerçants Lillois manifesteront le Mardi 9 Mars

Les magasins fermeront de 15 à 18 heures et on enverra d'autres manifestations à TOURCOING et à ARMENTIÈRES

Les commerçants Lillois se sont réunis hier, à l'hôtel Bellevue, sous la présidence de M. Taiffin, président de la Fédération intersyndicale des groupements commerciaux du Nord. M. Taiffin exposa la situation des commerçants vis-à-vis des impôts. Il donna lecture d'une lettre de M. Loucheur, qui indique que les impôts ne sont pas rétroactifs mais la base seulement. Le Président communiqua également une lettre qu'il envoya à M. Loucheur en réponse à la sienne et dans laquelle il protesta contre le fait d'avoir à subir une majoration appliquée à une seule catégorie de contribuables. Cette rétroactivité est néfaste, et d'ailleurs le principe de la non-rétroactivité des lois est inscrit dans la constitution. Si on l'applique au présent, on se trouve en présence de rétroactivité fâcheuse en ce qui concerne les impôts. Les représentants des commerçants de Lille, allaient de transmettre au Gouvernement, M. Taiffin a envoyé à M. Hudelet, Président du Nord, lui avait demandé de lui adresser un rapport sur les revendications des commerçants de Lille, afin de le transmettre au Gouvernement. M. Taiffin a envoyé à M. Hudelet un rapport dont les termes sont très modérés qui a été adressé aux commissions parlementaires des finances par le Préfet du Nord. Les commerçants furent très étonnés hier matin en apprenant par les journaux que le ministre parlait d'augmenter les impôts et qu'il menaçait de faire saisir les commerçants rebelles ? Les représentants des commerçants des rues St-André et Léon Gambetta et ceux de Fives exprimèrent le désir qu'une manifestation grandiose soit organisée à Lille. Le principe en fut immédiatement voté à l'unanimité. Une manifestation aura lieu mardi prochain 9 mars, de 15 à 18 heures; tous les magasins de Lille seront fermés. Un meeting monstre se tiendra à l'Hippodrome Lillois à 15 h. 30. A l'issue de ce meeting, les assistants seront invités à se rendre en cortège, auprès des Pouvoirs publics, pour déposer leurs vœux et revendications formulées par l'Assemblée. De semblables manifestations auront lieu à Tourcoing et à Armentières. M. Wiat, vice-président et M. Marchal, conseiller municipal, président de l'Union des Commerçants de Tourcoing, assistaient à la réunion aux côtés de M. Taiffin.

LA LIVRE A 131,35 La livre est restée sensiblement stationnaire à 131,35 contre 131,05 la veille; le dollar à 27,0 n'a pas varié; les 100 francs belges à 152,17.

LES SOUVERAINS ESPAGNOLS SE RENDRAIENT EN ARGENTINE PAR LA VOIE DES AIRS Le correspondant à Paris du journal madrilène « Diario Universal » a publié hier matin un article où il révèle le projet fait par les souverains espagnols de se rendre en Argentine par la voie des airs. Ce projet, qui a été communiqué à M. Taiffin, est le suivant: Les souverains espagnols se rendraient en Argentine par la voie des airs. Le projet, qui a été communiqué à M. Taiffin, est le suivant: Les souverains espagnols se rendraient en Argentine par la voie des airs. Le projet, qui a été communiqué à M. Taiffin, est le suivant: Les souverains espagnols se rendraient en Argentine par la voie des airs.

LES IMPOSANTES FUNÉRAILLES DE M. GOMBERT

UNE FOULE IMMENSE LUI A FAIT, A FOURNES, UN GRAND CORTÈGE DE SYMPATHIES ET DE REGRETS

L'estime et la reconnaissance de nos populations pour M. J. Gombert, vaillant démocrate, éducateur modèle, se sont affirmées hier avec éclat, à Fournes, par le caractère imposant de ses funérailles célébrées au milieu d'une foule incommensurable venue de tous les points de la région. Tous les habitants de la coquette bourgade se sont associés à ce véritable deuil public. Quel plus beau et plus touchant témoignage de gratitude et d'affection rendu



EN HAUT: A droite, M. CLERC, représentant le Ministre du Commerce; à gauche, M. CHATELET, recteur de l'Académie de Lille, prononçant leur discours; au centre, deux garçons portant la couronne offerte par les élèves du Pensionnat.

à la mémoire de l'ancien Directeur du Pensionnat et renommé ? Avant la cérémonie Quatre voitures supplémentaires avaient été ajoutées au train spécial formé à Don, à destination de Fournes et emmenant les voyageurs partis de Lille à 9 heures 30. Quand nous arrivons à Fournes, les rues sont noires de monde. Il en est venu de la Bassée, du Pas-de-Calais et de tous les environs. Une interminable théorie d'assistants de toute condition sociale, canalisée par des Saparcs Pompiers, défile dans la chambre ardente, devant le cercueil placé au centre de bouquets et de couronnes, formant un massif de fleurs multicolores.

Emouvant cortège A 10 heures 30, il est procédé à la levée du corps. La bière est placée sur un corbillard porté par quatre caparponnés et portant à ses angles, quatre roverettes allumées, volées de crépe. Lentement, l'impressionnant convoi se met en marche, bordé de chaque côté de la rue par une foule pressée et recueillie. En tête, s'avancent les enfants des écoles, fillette et garçonnets, porteurs de bouquets et de gerbes de fleurs; puis viennent de nombreux élèves du Pensionnat; la Compagnie des Saparcs Pompiers, avec son drapeau; une délégation du Cercle radical de Sainghin, précédée de son drapeau, nous est venue de Fournes, précédée de « bannières » de veilleurs rouges frangés d'or font entendre des airs funèbres. Plus de cinquante couronnes et gerbes de fleurs, nappées, avec inscription sur ruban, s'élevaient portées devant le corbillard et le cercueil disparaissent sous une profusion de bouquets aux nuances variées. Les colts du poil étaient tenus par MM. Mazure, président de la délégation cantonale; Dorlé, secrétaire de l'Association des Anciens Elèves de Fournes; d'Hespel, maire de la Commune et Vaurien, doyen des professeurs de l'école. Le deuil était conduit par notre ami Veroutre-Gombert, accompagnée de M. Clerc, représentant M. Daniel-Vincent, Ministre du Commerce et ami personnel de M. Joseph Gombert. Les tributs de la famille, venant, la masse complète des innombrables amis, anciens élèves et admirateurs du regretté défunt. Dans cette assistance qui paraissait sans fin nous avons notamment remarqué: MM. Chatelet, recteur de l'Académie de Lille; Lemire, député du Nord; Louis Demesmay, Chuffart, conseillers généraux; Luzy, conseiller de Préfecture, représentant M. Hudelet.

Le « Réveil du Nord » a été représenté par M. Borel représentant M. Loucheur. Signalons encore la présence de MM. Dusausoy, Serisier, chefs de division à la Préfecture; Derouss, maire de Louvain; Billon, directeur régional des P. T. T.; Cohen, maire d'Armentières et conseiller général; Dathis, inspecteur des téléphones; Gabriel Meyer, directeur de l'Progressif du Nord; Malbracq, receveur des Postes à Lille; Minet, ancien inspecteur; Legrain et Imbert, inspecteurs primaires à Lille; Lesur, président de l'Amicale des instituteurs du Nord et professeur à l'École Normale de Douai; Dauchy, directeur de l'École professionnelle d'Armentières; Raletier, juge de paix du canton de la Bassée; Taiffin, adjoint au maire de Lille et Olivier, conseiller municipal.

Un grand nombre de maîtres des communes environnantes avaient pris place dans le cortège. Il est impossible de signaler toutes les personnalités présentes. Une page de ce journal n'y suffirait pas. Toutefois nous avons encore MM. Marcy, secrétaire général des Tramways de Lille; Rosset, secrétaire de la Société de Lille et Castelet, directeur de l'École de Lille; et bien d'autres encore.

Discours de M. Clerc, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Ligues Républicaines, dans les associations, il fut l'un des premiers et des plus vaillants créateurs et propulseurs de l'enseignement technique en France. DISCOURS DE M. CLERC, Délégué du Ministre du Commerce M. Clerc, délégué du Ministre du Commerce et de l'Industrie, obtint la série des discours. Voici les principaux passages de son discours. « M. Daniel Vincent, resté à Paris, m'a chargé d'apporter, en son nom, un bref adieu à son vieil ami M. Gombert. Formé aux anciennes et toujours vivantes formules d'action des Ferry, des Paul Bert et des Buisson, M. Gombert a su développer l'éducation générale indispensable, adaptée aux nécessités professionnelles et économiques de ce début commun de la jeunesse qui lui a été confiée. Républicain de souche, laïque et social, ce fils du peuple s'est mis toujours au service du Peuple. Dans les Lig